



**NOUVEAU! Logiciel d'alertes
et de notifications de masse**

INSCRIVEZ VOUS!

C'est gratuit > [Voir en page 2](#)



Avril

Alerte Chertsey!

Journal municipal de Chertsey | 2023
Le Communicateur | NO 231



Mme Michelle Joly
maire
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Hétu
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

ALERTE CHERTSEY!

La Municipalité de Chertsey s'est dotée d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour joindre rapidement et efficacement ses citoyens sur l'ensemble du territoire ou par secteur, selon le cas.

En effet, dès le 1er juin 2023, si vous êtes inscrit, vous recevrez une alerte chaque fois qu'un des événements majeurs suivants affectera votre secteur :

- Avis d'ébullition ou levée d'un avis d'ébullition
- Alertes météo
- Info déneigement
- Coupure d'électricité
- Info travaux routiers
- Tout autre événement majeur



Notez que les alertes et communications sont paramétrables, c'est-à-dire que chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir et la façon dont il veut les recevoir : par téléphone fixe résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou courriel.

Afin de recevoir ces alertes, vous devez d'abord vous inscrire, **C'EST GRATUIT**. Voici comment :

- **EN LIGNE** : cliquez sur le bouton **INSCRIPTION ALERTE** en page d'accueil du site internet municipal chertsey.ca ce qui vous mènera au portail **CITAM**
- **SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À L'INTERNET** : Appelez la Municipalité au (450) 882-2920, poste 2250

Nous vous prions de ne pas vous présenter à l'hôtel de ville pour faire votre inscription.

En **CRÉANT UN COMPTE** sur le portail **CITAM**, vous pourrez faire des modifications à vos coordonnées et paramètres de façon autonome. Sinon vous devrez communiquer par téléphone avec la Municipalité pour faire une modification à votre dossier.

Voici comment procéder pour vous inscrire par le portail CITAM :

- Cliquez sur le lien suivant : *Inscription aux alertes et notifications de masse*
- Cliquez ensuite sur *Me connecter* en haut à droite
- Cliquez sur *Mot de passe oublié*
- Saisir votre adresse courriel
- Vous recevrez un courriel vous invitant à réinitialiser/gérer votre mot de passe
- Vous pourrez ensuite vous connecter et choisir vos préférences et vos modes de communication

Veuillez noter qu'en cas de changement de coordonnées, il est de votre devoir de mettre à jour votre dossier ou de vous désinscrire.

Toutes les informations recueillies dans votre compte demeureront confidentielles en tout temps.



INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez
Le Communicateur dans
votre boîte courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Service d'urgence
911

Transports QC,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Info-Santé
811

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
1 855 440-7722

Voici la liste des sujets abordés lors de la dernière séance du conseil municipal. Pour connaître les plus récentes décisions du conseil, vous pouvez lire les résolutions du dernier procès-verbal sur : www.chertsey.ca

- Vente de gré à gré - Terrain municipal - Lot 5 183 299
 - Vente de gré à gré - Terrain municipal - Lot 5 183 326
 - Amendement résolution 2020-445 - Vente d'un terrain appartenant à la Municipalité - Lot 5 110 484
 - Société Générale - Projet de donation de cinq (5) lots à la Municipalité
 - Mandat Me Rino Soucy (à entériner) - Analyse et recommandations - Problématiques en droit municipal
 - Autorisation Mme Fanny Chartrand - Responsable comptes Bell et Bell Mobilité et abrogation de la résolution 2022-094
 - Autorisation Mme Fanny Chartrand - Responsable compte Hydro-Québec et abrogation de la résolution 2022-095
 - Désignation Mme Fanny Chartrand - Signataire des chèques
 - Cartes de crédit Desjardins - Gestionnaire additionnel et abrogation de la résolution 2022-096
 - La Maison des Aînés de Chertsey - Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes - Révision périodique - 552, chemin de l'Église
 - Groupe des Montagnards de Chertsey - Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes - Révision périodique - 623, chemin de l'Église
 - Taxibus - Fin de la participation au programme
 - Les Camps Rep - Entente camp de jour municipal 2023
 - Amendement résolution 2023-031 - Appel de projets - Bandes de patinoire
 - Nomination Mme Émie Labonté-David - Chef de division - Secteur environnement
 - Embauche de M. Mathieu Racette - Aide-mécanicien - Service des travaux publics
 - Augmentation du taux horaire des salariés étudiants non assujettis à la convention collective et abrogation de la résolution 2022-108
 - Autorisation de dépense - Publicité du logiciel de notifications d'alertes de masse
 - PG Solutions - Acquisition d'un logiciel - Service des finances - Paiement des taxes par carte de crédit
 - PG Solutions - Acquisition d'un logiciel - Service urbanisme et environnement - Permis en ligne
 - PG Solutions - Acquisition d'un logiciel - Service urbanisme et environnement - Paiements en ligne
 - Achat d'une torche au plasma - Oxygène Millénaire - Service des travaux publics
 - Achat de glissières - Entreprise NPL - Sécurisation de la courbe du 7e Lac
 - Achat de clignotants - Trafic Innovation inc. - Sécurisation de la courbe du 7e Lac
 - Achat de pièces (à entériner) - Brandt Laval - Réparation d'urgence de la niveleuse
 - Demande d'aide financière - Mouvement National des Québécois - Fête nationale 2023
- Liste partielle. Trouvez l'ordre du jour complet sur le site de la Municipalité au : www.chertsey.ca



Retour des causeries du samedi à la mairie!

Venez discuter de vos préoccupations et de vos ambitions pour l'avenir de Chertsey avec vos conseillers/conseillères municipaux. La mairesse, Mme Michelle Joly, se joindra à eux lors de ces rencontres. On vous attend nombreux!

CALENDRIER DES RENCONTRES

District 2 : 6 mai - Mme Annie Bastien
District 3 : 13 mai - M. Richard Hétu
District 4 : 27 mai - Jonathan Théorêt

District 5 : 3 juin - Mme Valérie Léveillé
District 6 : 10 juin - Sylvain Lévesque
District 1 : 17 juin - M. Jean-Guy Thibault



7 avril
Vendredi saint
Bureaux fermés

9 avril
Pâques

10 avril
Lundi de Pâques
Bureaux fermés

17 avril
Séance du conseil 19 h

22 avril
Jour de la Terre

EN BREF

Affichage – À chaque pancarte son autorisation

Le Service de l'urbanisme souhaite vous rappeler qu'en aucun cas, il ne doit y avoir d'affichage de publicité ou autre sur les poteaux de distribution d'électricité, les lampadaires ou les arbres.

Vous souhaitez installer une affiche? Renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme (urbanisme@chertsey.ca) pour connaître la réglementation. Il est possible qu'un certificat d'autorisation soit nécessaire pour l'installation de votre affiche ou enseigne.



Notez qu'à compter du 1^{er} mai 2023, toutes les affiches qui contreviennent à notre réglementation d'urbanisme (Règlement de zonage 619-2021, chapitre 12) seront retirées par la Municipalité sans autre avertissement.



Trois astuces pour réduire les délais d'émission des permis

Nous demandons votre collaboration, en suivant ces quelques recommandations :

1. Assurez-vous de bien remplir le formulaire de demande, en y inscrivant :
 - vos coordonnées complètes;
 - une description complète des travaux, incluant leur valeur (matériaux et main-d'œuvre)
 - un plan à l'échelle, lorsque requis;
 - tout autre renseignement demandé sur le formulaire approprié.
2. N'oubliez pas d'effectuer le paiement (aucune analyse de permis n'est réalisée sans que les frais aient été préalablement acquittés).
3. Vérifiez vos messages téléphoniques ou courriels afin de pouvoir répondre rapidement aux questions des inspecteurs, s'il y a lieu.

Si vous ne recevez aucune nouvelle de notre part dans les 30 jours suivant le dépôt de votre demande de permis, faites-nous parvenir une demande de suivi par courriel à urbanisme@chertsey.ca ou par téléphone au (450) 882-2920, poste 2223. Nous pourrions alors vérifier les coordonnées inscrites dans votre demande et s'il manque des documents pour l'analyse de votre permis.

Notez qu'en période de fort achalandage, au printemps par exemple, les délais peuvent être plus longs. Nous vous demandons de faire preuve de courtoisie et de patience, car nos inspecteurs ont à cœur de vous délivrer vos permis le plus rapidement possible. Nous avons mis en place une procédure pour assurer que certains permis et certificats soient émis plus rapidement, tels que :

- Installation d'une piscine;
- Remplacement d'une installation sanitaire désuète ou d'un puits;
- Travaux en rive et littoral et abattage d'arbre;
- Renouvellement de certificat ou de permis;
- Cabanon et remise, etc.

N'oubliez pas que pour vos petits projets de rénovation ou pour refaire votre revêtement de toit ou extérieur, vous pouvez remplir une déclaration de menus travaux. Cette déclaration est gratuite et rapide! Informez-vous auprès de notre réception : urbanisme@chertsey.ca ou (450) 882-2920, poste 2223.

Rubrique matières résiduelles

Ce mois-ci, nous tenterons de répondre aux questions les plus courantes quand vient le temps de disposer nos matières au recyclage. On veut bien faire et recycler le plus possible, mais malheureusement, tout mettre au recyclage n'est pas la bonne solution. En espérant que cette rubrique vous soit utile!

AU RECYCLAGE



- Plastique identifié 
- Sac d'emplettes (dans un sac de sacs)
- Papier cellophane (pellicule plastique – dans un sac de sacs)
- Bouteilles ou pots en verre (même brisé), carton, aluminium, papier non souillé de nourriture

À LA POUBELLE



- Plastique , autres plastiques sans symbole
- Sac d'emplettes individuel
- Papier cellophane seul
- Matière normalement recyclable mais en morceaux plus petits qu'un 2 \$
- Tout ce qui ne va ni au recyclage ni au compost

Attention aux produits dangereux qui ne doivent pas être mis dans les bacs. On vous revient avec plus de détails dans la rubrique du mois prochain. Pour les plus curieux/curieuses, nous vous conseillons l'application « Ça va où » de Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou).

Nouveauté environnementale!

Votre Municipalité offre maintenant un programme d'aide au financement pour l'achat de produits d'hygiène écoresponsables lavables et réutilisables qui favorisent la réduction des matières résiduelles, tels les couches pour bébés, le papier de toilette en tissu, les produits d'hygiène féminine et les produits d'incontinence ainsi que les bidets.

À compter du 22 avril 2023, les résidents permanents de Chertsey pourront faire une demande de remboursement de 50 % de tout achat de produits d'hygiène réutilisables écoresponsables (jusqu'à concurrence de 150 \$) avec preuve d'achat et de résidence. Les achats doivent avoir été réalisés après l'entrée en vigueur du règlement.

Ces achats doivent appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Couches lavables (incluant insertions et culottes d'entraînement);
- Produits d'hygiène féminine (coupe menstruelle, culotte menstruelle en tissu, serviette et protège-dessous réutilisables en tissu);
- Bidet;
- Papier de toilette réutilisable en tissu (et lingette en tissu);
- Culottes d'incontinence en tissu lavables (protège-dessous et coussins de protection en tissu).

Afin d'en apprendre davantage sur le programme ou pour savoir si vous êtes éligible, communiquez avec nous : environnement@chertsey.ca.

Saviez-vous que?

- Les cabinets de toilette traditionnels consomment entre 12 et 13 litres d'eau par chasse et l'utilisation d'un bidet demande environ 5 litres d'eau par semaine et donc, si on tire la chasse d'eau 10 fois par jour (pour une famille) on dépense inutilement une grande quantité d'eau. De plus, considérant que 168 litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer un seul rouleau de papier de toilette, imaginez l'économie d'eau réalisée en passant au bidet et au papier de toilette réutilisable!
- Une seule couche lavable remplace jusqu'à 230 couches jetables qui prennent chacune jusqu'à 500 ans à se décomposer dans un centre d'enfouissement.
- Une seule femme, durant sa vie, utilisera près de 10 000 serviettes hygiéniques qui prennent également jusqu'à 500 ans avant de se décomposer!



Jour de la Terre le 22 avril 2023

Pour une planète plus fleurie

À partir de cette date, la Municipalité vous offre des semences de plantes mellifères, que vous pourrez venir chercher à la bibliothèque (jusqu'à épuisement des stocks, avec preuve de résidence). Profitez-en également pour aller visiter la Grainothèque

Qu'est-ce qu'une plante mellifère? Ces plantes produisent une bonne quantité de nectar et de pollen, qui feront le bonheur des abeilles et autres insectes pollinisateurs.

En voici quelques exemples : pommier, framboisier, fraisier, bleuet, lavande, rosier, spirée, tournesol, etc.

Pourquoi les planter sur mon terrain? Ces plantes sont essentielles pour nos espèces d'abeilles sauvages. Alors en plus d'embellir votre jardin, elles répondent aux besoins des abeilles en leur fournissant une nourriture de qualité et attirent du même coup les papillons et les colibris!

JOUR
DE LA
TERRE
CA

22 AVRIL

2023





Écopelouse : bien plus qu'une simple tendance

À l'occasion du Jour de la Terre, le Service de l'environnement vous encourage à mettre en place une pelouse écologique dès l'été prochain. Par le passé, la pelouse verte était symbole de richesse et de prospérité, mais aujourd'hui, nous savons que la pelouse monospécifique (qui compte une seule espèce de plante) consomme beaucoup d'eau, nécessite l'usage de fertilisants et n'est pas du tout écologique!

Mais comment s'y prendre pour avoir une pelouse non dommageable pour la nature?

C'est tout simple : voici comment aider la biodiversité de notre beau coin de pays :

- En premier lieu, laissez pousser votre gazon durant tout le mois de mai (Relevez le défi – En mai, laissez pousser), ce qui aidera les abeilles et autres insectes pollinisateurs grâce aux petites fleurs qui en émergeront et permettra aux plantes indigènes de pousser et prendre des forces. Vous verrez peut-être fleurir des fraisiers sauvages, des violettes, des pensées...
- Par la suite, lorsque vous passez la tondeuse, ne ramassez pas les résidus de tonte. Laissez-les enrichir gratuitement votre pelouse. Cette pratique s'appelle l'herbicyclage.
- Espacez les périodes de tonte, une seule tonte mensuelle devrait suffire.
- Et finalement, vous pouvez donner un coup de pouce à la biodiversité dans votre pelouse en dispersant des semences de plantes couvre-sol : trèfle, thym, origan. Si vous avez déjà passé la tondeuse dans une pelouse de thym, vous vous souviendrez assurément du doux parfum que cela dégage sous vos pieds. Bon pour la planète et l'aromathérapie en prime!

En ce Jour de la Terre, c'est l'occasion d'ouvrir nos horizons et de revoir des concepts qui ont fait leur temps : on dit « adieu » à la pelouse verte et stérile et « bienvenue » à la pelouse écologique fleurissante.

La petite histoire de la pelouse verte

Les premières pelouses apparaissent au Moyen Âge. Elles sont constituées de prés communaux où les animaux des villageois vont brouter et maintiennent aussi l'herbe très courte. Par la suite, les pelouses apparaissent sur des domaines appartenant à l'aristocratie, d'abord pour nourrir le bétail, puis pour dégager la vue afin de voir venir l'ennemi. Peu à peu, la pelouse devient symbole de richesse et d'immenses terrains sont ainsi aménagés dans une perspective exclusivement esthétique.

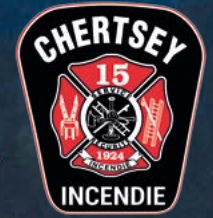
Avec l'arrivée des tondeuses, les jardins à l'anglaise deviennent plus accessibles. Dans les années 1950, la pelouse est partout! On veut avoir son propre mini terrain de golf sur sa propriété. Après la Deuxième Guerre mondiale, les herbicides chimiques font leur arrivée et il devient encore plus facile d'avoir une pelouse verte, droite, uniforme...à cette époque, c'est une fierté de montrer qu'on peut contrôler la nature.

Qu'en est-il aujourd'hui? L'accès à l'information étant plus simple et facile que jamais, on se rend bien compte que chaque action a des conséquences. La monoculture et l'utilisation d'herbicides sont néfastes pour notre environnement. Chaque petit geste comme l'écopelouse traduit notre volonté de faire notre part pour la planète, et plus particulièrement pour la biodiversité.

Chaque propriétaire doit se demander : Pourquoi du gazon? Les enfants auront autant de plaisir à jouer sur une pelouse écologique que sur un gazon « traditionnel ». Est-ce que je peux laisser la forêt reprendre tranquillement sa place sur mon terrain? Est-ce que je peux laisser pousser plus de fleurs sur mon terrain? Nous espérons que la petite graine d'« écopelouse » germera dans votre esprit et qu'on verra de beaux prés fleuris dès l'été 2023.



Protection des forêts : le feu ne pardonne pas



La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a pour mission d'optimiser la protection des forêts contre les incendies en vue d'assurer la pérennité du milieu forestier, et cela au meilleur coût possible. Étant donné l'importance des ressources naturelles et leur impact économique, la SOPFEU joue un rôle de premier plan au bénéfice de toute la collectivité.

SOPFEU NUMÉRIQUE

Vous trouverez en ligne une foule de précisions utiles sur l'indice d'inflammabilité, les restrictions en vigueur, les feux à ciel ouvert, la proximité de la forêt, ce que vous pouvez – et ne pouvez pas – brûler, etc.

Téléchargez l'application mobile de la SOPFEU pour connaître en tout temps le niveau de risque d'incendie dans votre région.



RÈGLEMENT MUNICIPAL

Pour connaître la réglementation de la Municipalité de Chertsey concernant les feux à ciel ouvert, consultez le Règlement relatif aux feux extérieurs sur le territoire de la municipalité de Chertsey 557-2019 dans le site web municipal.

BRÛLAGE DE RÉSIDUS, EST-CE LA BONNE SOLUTION ?

Chaque année, la SOPFEU et les pompiers municipaux interviennent sur de nombreux incendies causés par la perte de contrôle d'un brûlage. Avant de brûler de l'herbe, des branches ou des feuilles mortes, envisagez ces autres options :

- Collectes de résidus verts
- Dépôt des résidus à l'écocentre
- Compostage

N'OUBLIEZ PAS ! Les conditions printanières rendent la forêt particulièrement vulnérable. En raison de la sécheresse des matières au sol, un feu peut facilement s'y propager.



Le non-travail du sol

Par Émilie Pilote



Les rayons du soleil commencent à réchauffer le sol, le couvert de neige diminue de plus en plus, laissant entrevoir la verdure, prête à reprendre vie après un long hiver de repos.

Au contraire de ce que nous pensons souvent, la vie dans le sol n'hiberne pas. Tout au long de l'hiver, des milliards de microorganismes travaillent le sol et le colonisent. Pour nous qui vivons en surface, le premier réflexe du printemps au potager est d'aller retourner la terre et détruire par le fait même le travail de ces microorganismes, qui ne cherchent qu'à être en symbiose avec le monde qui les entoure. Pourquoi ne pas travailler avec eux et ainsi réduire notre labeur au potager?

Le 18 février dernier, dans le cadre du comité jardin du ROSAM, nous avons eu la chance d'accueillir à Chertsey Marie Thévard, autrice du livre *Le jardin vivrier : autosuffisance et non-travail du sol*, publié chez Les Éditions Écosociété. Cette dernière était accompagnée de sa mère, Marie-Thérèse Thévard, qui cultive un lopin de terre depuis maintenant 33 ans dans la région du Saguenay, région au climat très semblable à celui de Chertsey. L'autrice a suivi sa mère sur une année complète pour répertorier la technique de jardinage et d'autosuffisance qu'elle décrit dans son livre.

Leur conférence avait pour but d'expliquer la technique du non-travail du sol, une technique simple qui permet de prendre soin du sol tout en lui redonnant ce que l'on prend pour ne pas l'appauvrir. Il ne faut pas se leurrer, cela demande quand même un petit effort de notre part, mais c'est beaucoup moins exigeant. La technique vise à mettre du paillis pour éviter que le sol soit à nu, réduisant ainsi le désherbage et retenant l'humidité au sol, ce qui permet de réduire l'arrosage. Le paillis peut être diversifié (paille, feuille, bois raméal fragmenté...), il suffit de respecter l'apport carbone /azote pour un bon enrichissement du sol.

Pour en comprendre davantage sur le sujet, procurez-vous cet excellent ouvrage, que vous pouvez emprunter à la bibliothèque de Chertsey.



À surveiller! Bientôt débutera la construction du four à pain communautaire au cœur du village. Si vous êtes intéressé à la construction ou avez envie de participer au design, communiquez avec nous : (450) 882-1089 - alimentaire@ccbm.qc.ca



Groupes de discussion MADA

Dans le cadre de la mise à jour du plan d'action *Municipalité amie des aînés*, le comité MADA de la municipalité de Chertsey souhaite consulter les aînés (50 ans et +) sur les actions qui devraient être réalisées dans les prochaines années afin d'améliorer leur qualité de vie.

Date : Vendredi 28 avril
Horaire : Trois plages horaires offertes
9 h à 12 h / 13 h 30 à 16 h 30 / 18 h à 21 h
Endroit : Salle communautaire

Pour participer, vous devez vous inscrire via notre site web au : www.chertsey.ca (vous trouverez un lien notre page d'accueil) ou en téléphonant au : (450) 882-2920, poste 2249

Club de l'Âge d'Or

Vendredi 5 mai :

Souper-dansant - Fête des mères et fête des pères à la salle communautaire
Rôti de bœuf au jus
Membre : 30 \$ - Non-membre : 40 \$

Jeudi 18 mai :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Au local : 543, ch. de l'Église à 13 h 30

Sondage souper-théâtre :

Les personnes intéressées communiquent au (514) 886-6642



La Maison des Aînés de Chertsey Clinique d'impôts

Vous avez plus de 50 ans et avez un faible revenu? Notre clinique d'impôts s'adresse à vous! Réservez votre place en appelant au (450) 882-1688. Le service est gratuit pour les membres et si vous ne l'êtes pas encore, **la carte de membre annuelle coûte 20 \$.**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

Josiane Beaudoin, *coordonnatrice*
552, chemin de l'Église
(450) 882-1688
maisondesaines.chertsey@gmail.com



Groupe les Montagnards de Chertsey

Nous vous invitons à venir visiter notre boutique, nous avons de tout : literie, vêtements adultes, enfants et bébés, jouets, articles de cuisine, articles de sport, DVD, CD, petits appareils électriques, cadres, bibelots, etc.

P.S. Nous acceptons tout ce qui peut avoir une deuxième vie!

- La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 10 h à 15 h
- Le bureau du lundi au vendredi de 8 h à 15 h
- La distribution a lieu tous les jeudis de 9 h 30 à 14 h 30
- Dépannage alimentaire d'urgence : (450) 882-1863
- Cuisine collective, inscription : (450) 882-1863

Nous sommes fermés de 11 h 30 à 12 h 30 (dîner)

623, chemin de l'Église - (450) 882-1863 - groupemontagnards@gmail.com
Preuve de résidence et de revenu (obligatoire) pour inscription à l'aide alimentaire.



Filles d'Isabelle

COLLECTE DE FONDS POUR LES ŒUVRES DES CHEVALIERS DE COLOMB ET DES FILLES D'ISABELLE

Tournoi de golf, le dimanche 21 mai, au Club de Golf Rawdon, départ simultané à 12 h 30.
Bienvenue à tous et à toutes!

Pour information :
Aline Breault : (450) 834-3326
Robert Perreault : (450) 750-6010

COLLECTE DE SANG DES FILLES D'ISABELLE



HÉMA-QUÉBEC

Le samedi 6 mai, au Collège
Champagneur de Rawdon, de
9 h 00 à 15 h 00.

Sur rendez vous : 1 800 343-7264



Balle-donnée de Chertsey

Inscriptions jusqu'au 12 mai (16 ans et +). Vous êtes invités à la rencontre d'informations le mardi 25 avril à 18 h 30 à la salle communautaire.

Horaire : 16 mai au 29 août, les mardis à 18 h 30

Relâche pour les vacances de la construction

Endroit : rue des jeux - terrain de baseball

Coût : **50 \$ + taxes**

Un minimum de 20 participants est requis.

(450) 882-2920, poste 2234 - loisirs.culture@chertsey.ca

Nous sommes à la recherche d'un arbitre et d'un marqueur.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec nous.

Yoga/Pilates

Ce cours d'une durée d'une heure et demie apporte graduellement souplesse, force, vitalité, équilibre, ainsi qu'une meilleure connaissance de soi. Les exercices sont accessibles aux débutants et s'adaptent aux gens plus expérimentés.

Le prérequis est d'être capable de se coucher au sol et de se relever (16 ans et +). Vous aurez besoin d'un matelas, d'un petit coussin et de vêtements confortables.

Débute le 24 avril

6 lundis, 18 h 30 à 20 h

Endroit : La Belle Église

Coût : **90 \$ + taxes**

Un minimum de 5 participants est requis

Inscriptions jusqu'au 21 avril :

(450) 882-2920, poste 2234

loisirs.culture@chertsey.ca



Soirée Country

**8 avril
19 h**

gratuit!

Cours de danse country en ligne avec Isabelle Chalifoux



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE
LA
QUAREAU

500, rue des Marguerites
(450) 758-1508



KARAOKÉ AVEC BIANCA LARIVÉE

**15 avril
19 h**

Bar complet sur place!

500, rue des Marguerites, Chertsey
(450) 758-1508



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE
LA
QUAREAU

**Viens t'amuser
avec nous!**





CAMP DE JOUR ESTIVAL 2023

Les inscriptions au camp de jour estival sont maintenant ouvertes. Communiquez avec le Service des loisirs, afin d'en apprendre davantage sur notre offre.

Nouveau cette année, le service de garde sera offert sur le terrain du camp de jour **Les CampsRep** (anciennement Camp Boute-en-Train). Les places sont limitées, faites vite !

Le formulaire sera disponible sur le site de la Municipalité et au bureau du Service des loisirs durant les heures d'ouverture.

Inscriptions du 3 au 28 avril - priorité aux résidents
Inscriptions du 1er mai au 19 mai - pour tous

5 ans (maternelle complétée) à 14 ans

Date : 3 juillet au 25 août 2023

Horaire : Service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Camp de jour de 9 h à 16 h

Endroit : Les CampsRep, 1640, rue Rochon, Chertsey

450 882-2920, poste 2234
loisirs.culture@chertsey.ca

Camp familial St-Urbain

Merci aux habitants de Chertsey pour votre participation. Nos journées de pêche blanche ont été un franc succès! Vous pouvez encore profiter de nos journées plein air. Venez jouer au Camp familial St-Urbain, c'est **toujours gratuit pour les résidents de Chertsey!**

Avec la participation financière du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ainsi que de la fondation Héritage faune.

Horaire : de 9 h à 16 h
1651, chemin Chertsey
(438) 788-3493, poste 1 - info@campfamilial.org

TOU GO

TOUGO, c'est la source accessible et crédible d'information, d'outils et d'invitations qui inspire aux Québécois et aux Québécoises des gestes simples au quotidien pour trouver le plaisir de vivre plus sainement.

Réalisé par Capsana en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec avec la participation d'IGA, de ParticipACTION et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, TOUGO bénéficie d'une équipe de spécialistes ainsi que de collaborateurs et collaboratrices, dont l'Observatoire de la prévention de l'Institut de cardiologie de Montréal et le Mouvement Santé mentale Québec. Pour en savoir plus, visitez **montougo.ca**.

OFFRE D'EMPLOI - ANIMATEUR-RICE DU SERVICE DE GARDE CAMP DE JOUR ET BIBLIOTHÈQUE/ACCOMPAGNATEUR

Emploi étudiant

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du responsable camp de jour, le moniteur collabore à l'organisation des activités des camps de jour, anime les activités et prévoit le matériel nécessaire. Il encadre et supervise des groupes d'enfants âgés entre 4 et 12 ans. Il est également responsable de la sécurité de son groupe. Le moniteur peut être occasionnellement invité à travailler sur des événements de la saison estivale tels que : Fête nationale, cinéma en plein air, spectacles, bibliothèque, etc.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Est responsable de la sécurité et du bien-être de son groupe d'enfants
- Fait respecter les règlements et procédures en vigueur
- Anime les activités et prévoit le matériel nécessaire

La liste des tâches et responsabilités énumérées ci-dessus est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le titulaire du poste.

EXIGENCES DU POSTE

- Expérience pertinente avec les enfants
- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et jugement
- Avoir une capacité à gérer des situations difficiles et à travailler en équipe
- Avoir un certificat de secourisme (un atout) et/ou être obligatoirement disponible pour la formation en premiers soins offerte par l'employeur
- Être obligatoirement disponible pour la planification et la formation en animation (DAFA)
- Excellentes habiletés en communication et en relations interpersonnelles
- Aptitudes en animation, dans le domaine artistique ou sportif (un atout)

POUR POSTULER ENVOYEZ VOTRE CV À L'ADRESSE SUIVANTE :

kbaumgarten@chertsey.ca

— COLORIAGE —





Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi : Fermé

Mardi : 12 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h à 20 h

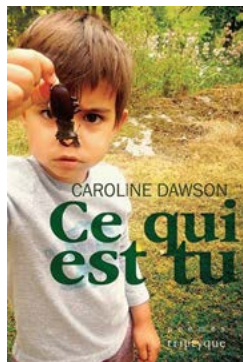
Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

Téléphone : (450) 882-4738

Courriel : srivest@chertsey.ca

♥ Lecture - Coup de cœur



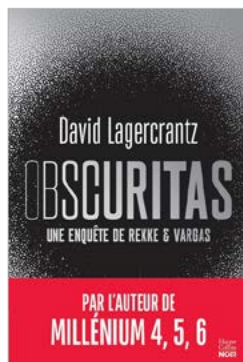
Ce qui est tu
par Caroline Dawson



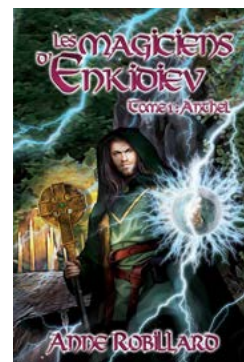
Les leçons de vie des bicyclettes
par Marie Paquet



Se régaler sans se ruiner
par Nancy Bordeleau



Obscuritas
par David Lagercrantz



Anthel - Tome 1
par Anne Robillard



CLUB DE LECTURE LITOU LAPIN

Pour les bienfaits de faire la lecture à votre enfant, la bibliothèque offre le club de lecture « Litou Lapin » pour les tout-petits de 0 à 5 ans. Inscrivez-vous **GRATUITEMENT!** Faites vite, seulement quelques places sont encore disponibles.

Date : du 6 mars au 28 avril 2023

Endroit : Bibliothèque municipale

(450) 882-2920, poste 2303 - srivest@chertsey.ca

FESTIVAL

Petits bonheurs

Centre de Lanaudière

gratuit!

Les Trottinotes en Marionnettes du Théâtre de la petite valise seront à La Belle Église de Chertsey le 10 mai 2023, pour présenter un spectacle à caractère musical.

Un jardin, c'est comme l'amitié, ça s'entretient. Caro Carotte veut remercier son ami lapin pour lui avoir inspiré la création de son jardin. Une trottinette dans un potager, c'est certain qu'il va aimer! Mais les goûts... est-ce que ça se cultive? Qu'est-ce qui se passera si lapin dit : « J'aime pas. »? Enfin, on ne peut en douter, ils auront de quoi chanter!

Date : 10 mai 2023

Horaire : 10 h 45

Endroit : La Belle Église, Chertsey

Inscriptions requises
(450) 882-2920, poste 2303
srivest@chertsey.ca

LE THÉÂTRE TORTUE BERLUE PRÉSENTE

Pour la première fois de sa vie, Tortue Berlue doit chanter devant un public. Elle a l'habitude de conter des histoires, mais chanter, c'est nouveau! De sa mécanique émane soudain un bruit étrange et elle s'arrête net. C'est impossible! Berlue est en panne? Avec l'aide de sa mécanicienne Routière, Berlue plongera au cœur de sa carapace, afin de découvrir l'origine de cette panne.

22 AVRIL 2023

LA PANNE

GRATUIT

3 à 8 ans accompagnés de parents
Spectacle à 11 h
Ouverture des portes à 10 h
La Belle Église : 543, rue de l'Église

Texte - Caroline Gendron et Fabien Fautaux

Mise en scène - Fabien Fautaux

Avec Martin Vaillancourt
et autres interprètes en alternance

Scénographie, costume et marionnettes
Mylène Leboeuf-Gagné

Musique - Carl-Éric Hudon

Éclairages - Frédérique Tremblay

PHOTO : MARK-ANTOINE ZOUÉKI

CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

Montréal

CALQ

Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

TORTUE
BERLUE





La LNI en tournée

.....

20 MAI
20 H



✦
**Achetez
maintenant !**
ticketpro.ca
✦